



MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MARINE MARCHANDE ET DE LA MER

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 25 Mai 2024
Appel d'offres : N° 01 / MTMMM / ONSFAG / DG / 2024
Nom du projet : Fourniture et installation des équipements de vidéo surveillance aux aéroports de Port-Gentil et Mvengué.
Source de financement : Etat gabonais, Exercice 2024.

1. OBJET

La Direction Générale de l'Office National de la Sûreté et la Facilitation des aéroports du Gabon (ONSFAG) lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation des équipements de vidéo surveillance pour les aéroports de Port-Gentil et Mvengué.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (02) lots suivants :

- Lot n°1 : Fourniture et installation des équipements de vidéo surveillance pour l'aéroport de Port-Gentil;
- Lot n°2 : Fourniture et installation des équipements de vidéo surveillance pour l'aéroport de Mvengué.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le Directeur Général de l'Office
National de la Sûreté et la Facilitation
des Aéroports du Gabon



Colonel Justir ANDOUKA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 F CFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Office National de la sûreté et la facilitation des aéroports du
Gabon,
BP 20390 Aéroport International Léon MBA
(Face Fly Hotel)
Libreville
Tél : 061 00 29 05
Mail : contact@onsfag.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le mardi 25 juin 2024 avant 09h00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1% du montant de l'offre hors taxes**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le mardi 25 juin 2024 à partir de 10h00** à la salle de Réunion de la Direction générale de l'ONSFAG sise à l'Aéroport International Léon MBA, face Fly Hotel.

Le Directeur Général des Marchés
Publics



Commissaire Général Sylvie NGUEMBIHT